

FLASH Europe



N° 119

JANVIER 2023

Lettre d'information de la MISSION EUROPE

URBACT



Un nouvel appel à réseaux de villes vient de paraître ce 9 janvier et sera ouvert jusqu'au 31 mars prochain. Une journée d'information nationale en présentiel est prévue le 1er février à la Recyclerie, 83 boulevard Ornano, 75018 Paris, à laquelle vous pouvez vous inscrire sur : <https://urbact.eu/news/infoday-urbact-iv-le-1er-fevrier-2023> (Session en français).

3 infos clés sur cet appel :

1. Jusqu'au 31 mars, les collectivités européennes devront trouver des

URBACT : Invitation à la journée d'information nationale le 1^{er} février 2023

partenaires ayant en commun une thématique, un enjeu, ou une problématique et qu'elles souhaitent solutionner par les échanges transnationaux et la méthode URBACT :

- un outil de recherche de partenaires est disponible ici.
 - les collectivités peuvent ainsi publier leur proposition de réseaux, et prendre contact avec d'autres collectivités ayant publié une proposition.
2. Chaque réseau sera composé de 8 à 10 collectivités locales européennes, avec un chef de file, et des partenaires de projets.

3. Les thématiques émaneront directement des propositions faites par les réseaux eux-mêmes en fonction de leurs enjeux et problématiques.

Vous voulez plus d'information

sur les Réseaux de planification d'action et l'appel ? **Réservez la date des webinaires URBACT** et posez toutes les questions que vous souhaitez. (Sessions en anglais)

- 17 janvier à 10h00 : L'appel en quelques mots
- 19 janvier à 10h00 : Comment construire un partenariat solide pour un Réseau de planification d'actions ?

Projet HORIZON EUROPE sur le territoire Boulonnais : CIRCALGAE

Le projet Horizon Europe CIRCALGAE a pour objectif de développer un concept de bioraffinerie intégrée pour valoriser les flux de déchets industriels d'algues produits en masse. Ces flux de déchets seront transformés en ingrédients à valeur ajoutée pour des applications alimentaires et non alimentaires.

AQUIMER est en charge de la valorisation et de la promotion du projet. Le Pôle mènera également des études bibliographiques et des études d'acceptation sociale (en partenariat avec Nausicaà) sur les produits développés au cours du projet.



Vous pouvez déjà suivre l'actualité de CIRCALGAE sur les réseaux sociaux : Twitter: @circalgae_eu; LinkedIn: @CIRCALGAE; Facebook: @CIRCALGAE.

QUELQUES DONNEES



21
partenaires



10 330 000€



d'octobre 2022
à septembre 2026



BOULOGNE-SUR-MER
Développement
Côte d'Opale

AGENCE d'attractivité, d'urbanisme
& de développement économique

www.boulogne-developpement.com

Lancement du **FONDS VERT** en janvier 2023



Le « fonds vert » entre en vigueur en ce début d'année. Doté de 2 milliards d'euros, il vise à aider les collectivités territoriales à accélérer la transition écologique dans les territoires. L'ANCT accompagnera les collectivités dans cette démarche en apportant son appui en ingénierie.

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires permet de compléter le financement des projets locaux décidés par les collectivités, les bailleurs sociaux, les aménageurs publics... Cette aide financière vient soutenir des actions de rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, de tri à la source et de valorisation des biodéchets, de rénovation de l'éclairage public, mais aussi d'adaptation des territoires au changement climatique et d'amélioration du cadre de vie de leurs habitants (qualité de l'air, biodiversité, limitation de l'artificialisation des sols).

UN ACCOMPAGNEMENT EN INGÉNIERIE

Coordonné par la Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature, le fonds vert est géré au plus près des territoires, en fonction de leurs particularités et sans passer par un appel à projets. Les préfets sont chargés de sélectionner les projets présentés par les collectivités territoriales et leurs partenaires publics ou privés. Pour aider ces projets à émerger, l'Agence nationale de la cohésion des territoires apportera un soutien en ingénierie. D'autres agences de l'État, comme les agences de l'eau, le Cerema, l'Ademe ou l'Office français de la biodiversité peuvent également accompagner les porteurs de projets.

Enfin, l'efficacité des actions cofinancées sera évaluée grâce à des indicateurs de performance.

Pour plus d'information :

<https://www.ecologie.gouv.fr/fonds-vert>



2 milliards d'euros pour soutenir vos projets verts

Pas d'appels à projets : le fonds est géré au plus près de vous par les préfets
Le fonds est adapté localement en fonction des territoires



UN DISPOSITIF EN LIGNE

La plateforme **Aides-territoires** permet aux collectivités de connaître l'ensemble des soutiens financiers dont elles peuvent bénéficier.

L'outil **Démarches-simplifiées** offre aux porteurs de projet un suivi sur toute la durée de vie d'un dossier, de la saisie jusqu'à la décision.



UN LANCEMENT DÈS JANVIER 2023

Performance environnementale

- Rénovation énergétique des bâtiments publics locaux
- Soutien au tri à la source et à la valorisation des biodéchets
- Renouvellement de l'éclairage public
- ...

Adaptation des territoires au changement climatique

- Prévention des inondations
- Adaptation aux risques émergents en montagne
- Prévention des risques cycloniques
- Prévention des risques d'incendies de forêts
- Adaptation au recul du trait de côte
- Renaturation des villes
- ...

Amélioration du cadre de vie

- Appui à la mise en place des ZFE-m
- Recyclage des friches
- Accompagnement de la stratégie nationale biodiversité 2030
- ...

